

ENFANT

NOM :

Prénom :

PHOTO

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse où réside l'enfant :

CP : Ville :

Etablissement scolaire fréquenté :

Ramassage scolaire souhaité* : Oui ☐ Non ☐

**Pour les écoles Maurice Alice I et II, St Joseph*

- en cas de demande de ramassage scolaire, remplir l'autorisation page 8

Pour les autres écoles, les enfants rejoignent le Patronage par leurs propres moyens.

RESPONSABILITE LEGALE DE L'ENFANT : Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Nom(s) et Prénom(s) :

Adresse (si différente de l'enfant) :

CP : Ville :

TEL domicile :

Portable Père : Tel travail :

Portable Mère : Tel travail :

COURRIEL :

N° Sécurité sociale :

Situation familiale : ☐

Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Concubinage ☐ Pacs ☐

Contact d'urgence :

Nom et Prénom :
Tel domicile :
Tel portable : Tel travail :

Habilitation de sortie

Liste des personnes habilitées à récupérer l'enfant à la sortie du patronage en lieu et place des parents :

1 Nom et Prénom :
Tel domicile :
Tel portable : Tel travail :

2 Nom et Prénom :
Tel domicile :
Tel portable : Tel travail :

3 Nom et Prénom :
Tel domicile :
Tel portable : Tel travail :

AUTORISATION à remplir obligatoirement

Je soussigné(e) Responsable légal de :

- l'enfant (nom
prénom)

Autorise la direction du centre à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires en cas d'accident, d'urgence intervention médicale et chirurgicale

- ☐ Autorise le personnel du centre à transporter mon enfant en bus de ville (Palmbus)
- ☐ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités du centre de loisirs (sorties)
- ☐ Autorise la prise de vue et la publication/diffusion d'images sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, notamment dans le cadre de la promotion de l'activité du patronage

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » des deux parents :

Père :

Mère :

FORMULE CHOISIE

Tarifs 2024-2025 :

- | | |
|---|--------------------|
| ☐ Cotisation annuelle obligatoire | 20€ |
| ☐ Accueil soir forfait mensuel | 43€ |
| ☐ Accueil soir forfait trimestriel | 115€ |
| ☐ Accueil du soir unité | 5€ x unités |
| ☐ Accueil mercredi forfait mensuel | 50€ |
| ☐ Accueil semaine + mercredi forfait mensuel | 80€ |
| ☐ Accueil mercredi forfait trimestriel | 150€ |
| ☐ Accueil mercredi ½ journée forfait trimestriel | 80€ |
| ☐ Mercredi ½ jour unité | 10€ x unités |
| ☐ Mercredi journée unité | 15€ x unités |

TOTAL FORMULES CHOISIES euros

Pour un meilleur accompagnement de l'enfant à l'Accueil du soir, il est demandé de l'inscrire au minimum 2 fois par semaine. Merci de préciser les jours :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Je règle :

- ☐ **Par chèque**, à l'ordre de « Association Œuvres Sociales ND des Pins »
- ☐ **En espèces**, déposées directement au patronage

En cas de règlement en plusieurs chèques, merci de noter les dates d'encaissement souhaitées au dos du chèque.

JE SOUHAITE FAIRE UN DON à « Association Œuvres Sociales ND des Pins »

Je contacte la comptabilité paroissiale
au 07.51.47.92.67 pour toute information.

La fiche de liaison sanitaire est à remplir obligatoirement

L'ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON ☐ FILLE ☐

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant). **pas de photocopie**

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	<u>VACCINS RECOMMANDÉS</u>	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs ou le séjour ? Oui ☐ non ☐

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI ☐ NON ☐	VARICELLE OUI ☐ NON ☐	ANGINE OUI ☐ NON ☐	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ OUI ☐ NON ☐	SCARLATINE OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE OUI ☐ NON ☐	OTITE OUI ☐ NON ☐	ROUGEOLE OUI ☐ NON ☐	OREILLONS OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : ASTHME oui ☐ non ☐

MEDICAMENTEUSES oui ☐ non ☐

ALIMENTAIRES oui ☐ non ☐

AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

.....

.....

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui ☐ non ☐

DES LUNETTES : oui ☐ non ☐ au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui ☐ non ☐ au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui ☐ non ☐ au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)

.....

.....

.....

4- AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui ☐ non ☐

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : oui ☐ non ☐

Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui ☐ non ☐

5 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM

PRÉNOM

ADRESSE.....

TÉL. PORTABLE :

TÉL. DOMICILE :

TÉL. BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT

*Jesoussigné(e),responsable
légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe
d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation,
intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions
d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.*

Date :

Signature :

AUTORISATION DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Je soussigné(e) Responsable légal de :

- l'enfant (nom
prénom)
- scolarisé(e) au sein de l'école
.....

Autorise la direction du Centre – et toute personne mandatée par elle – à récupérer mon enfant à la sortie des classes de 16h30 et à l'accompagner à pied au Patronage (Pedibus) :

- ☐ Lundi
- ☐ Mardi
- ☐ Jeudi
- ☐ Vendredi

Confirme avoir informé l'école fréquentée par mon enfant de ce que la direction du patronage – et toute personne mandatée par elle – était autorisée à récupérer mon enfant à la sortie de 16h30

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Père :

Mère :

Tout dossier incomplet sera refusé.

ADHESION AU PROJET PASTORAL DU PATRONAGE

Le patronage s'inscrit dans la volonté de l'association « Œuvres Sociales ND des Pins » et de la paroisse Saint Nicolas de Cannes, d'offrir un accueil de qualité aux familles dans un esprit familial et chrétien. Il s'agit avant tout de proposer un service pour les parents et un lieu d'épanouissement pour les enfants. Le patronage est ouvert à tous, afin que les enfants puissent découvrir, apprendre et créer, dans une ambiance simple et détendue dans le respect des autres et des règles qui régissent le bon fonctionnement de la structure. L'équipe du patronage a à cœur de développer les potentialités de chacun sur le plan scolaire, humain et spirituel. L'amour du prochain, le pardon, le partage, le respect, la recherche du bien et de la vérité sont autant de valeurs qui permettent à l'enfant de se construire et de préparer l'adulte qu'il sera dans la société plus tard.

Afin d'accompagner les enfants et l'équipe du patronage, un prêtre de la paroisse, vient régulièrement animer les temps de réflexion et de prières avec des bénévoles de la paroisse. Les enfants qui le souhaitent ont la possibilité de participer, avec des bénévoles du Patronage, à une messe en semaine avec des paroissiens, au moins une fois par mois pour ceux qui participent à la catéchèse.

Les enfants du patronage dont les familles le désirent, peuvent effectivement se préparer à recevoir sacrements de la vie chrétienne (Baptême et Communion) dans le cadre de la catéchèse paroissiale qui a lieu au Prado *le mercredi de 10h à 11h30*.

Pour nous aider à accompagner votre enfant, merci de compléter les renseignements suivants :

- ☐ *Mon enfant est de confession catholique :*
- ☐ *Si mon enfant est d'une autre confession, laquelle :*
- ☐ *Mon enfant est baptisé :*
- ☐ *Mon enfant souhaiterait recevoir le baptême :*
- ☐ *Mon enfant a reçu la première communion :*
- ☐ *Mon enfant souhaite recevoir la première communion :*
- ☐ *Mon enfant souhaite s'inscrire à la catéchèse du mercredi matin*
Si oui remplir la feuille d'inscription pour le catéchisme

Je reconnais avoir pris connaissance de la totalité du Projet éducatif et pastoral du Patronage Saint-Nicolas et m'engage à le respecter :

Date :

NOMS et SIGNATURES

Père :

Mère :

Enfant :

PATRONAGE

SAINT-NICOLAS

PAROISSE DE CANNES

Sommaire :

Projet éducatif
Programme type d'une semaine
Aide aux devoirs
Activités sportives et éveil créatif
Ouverture à a proposition à la foi chrétienne
Contacts

Projet éducatif

La Structure :

Le patronage Saint-Nicolas est un lieu d'accueil situé dans le quartier du Prado sur la paroisse Saint-Nicolas de Cannes. Ouvert à tous les enfants des écoles privées ou publiques sur le temps périscolaire, il propose en plus du service d'accueil, de l'aide aux devoirs ainsi que des activités éducatives et de loisirs. Le patronage Saint-Nicolas est géré par l'association « Œuvres Sociales Notre-Dame des Pins ».

L'Esprit :

Le patronage s'inscrit dans la volonté de l'association « Œuvres Sociales ND des Pins » et de la paroisse Saint-Nicolas de Cannes, d'offrir un accueil de qualité aux familles dans un esprit familial et chrétien. Il s'agit avant tout de proposer un service pour les parents et un lieu d'épanouissement pour les enfants. Le patronage est ouvert à tous, afin que les enfants puissent découvrir, apprendre et créer, dans une ambiance simple et détendue dans le respect des autres et des règles qui régissent le bon fonctionnement de la structure.

Le Fonctionnement :

Le patronage est un projet participatif où chaque famille est invitée, si elle le souhaite, à mettre en commun ses talents et ses charismes. Une personne peut en effet proposer d'animer une activité bénévole, à l'année ou occasionnellement, encadrée par le directeur, salarié de l'association, les animateurs et les bénévoles, avec l'accord du Père Paul Chalard, curé de la paroisse.

Le patronage ouvre ses portes selon les horaires suivants :

- Lundi-mardi-jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 7h30 à 18h

Les enfants sont pris en charge à la sortie de leur école, par des bénévoles, des membres de leur famille ou des personnes mandatées par elles, pour rejoindre à pied le patronage. Un goûter leur sera proposé sur place.

Le tarif, dégressif pour les familles nombreuses, sera fixé fin juillet sur le site du Patronage où les formulaires d'inscription seront en ligne.

Le Directeur :

Le directeur est garant du respect du projet éducatif et de la mise en œuvre pédagogique des activités par les bénévoles. Il s'occupe de la gestion logistique du bâtiment et de son bon fonctionnement. Il établit un lien de proximité avec les familles, pour leur proposer un service au plus près des besoins des enfants et en adéquation avec les contraintes des parents. Il veille également à faire vivre la structure sur le plan spirituel par l'animation de temps de réflexion et de prières avec l'aide du conseiller spirituel et d'une équipe de bénévoles.

Le Conseiller spirituel :

Curé de la paroisse Saint Nicolas, le Père Paul Chalard est le conseiller spirituel. Il soutient le directeur et

son équipe dans l'animation et participe à la mise en œuvre d'un projet inspiré par l'Évangile. En lien avec les autres prêtres qui interviennent auprès des enfants, il est présent régulièrement au sein du patronage. Il établit un lien privilégié avec les enfants accueillis par le biais de rencontres régulières. Il propose et anime également, pour ceux qui le souhaitent, des temps de prières et d'initiation chrétienne.

Les Familles :

Le patronage est un lieu accueillant où les parents qui amènent leurs enfants peuvent participer, comme bénévoles et selon leurs capacités, aux activités. Ils peuvent également y trouver un soutien et rencontrer d'autres familles pour constituer ainsi une communauté vivante autour de la structure.

Les Enfants :

Les enfants sont accueillis dans un cadre familial au sein de petits effectifs qui permettent leur épanouissement avec une attention particulière pour chacun. L'équipe du patronage a à cœur de développer les potentialités de chacun sur le plan scolaire, humain et spirituel.

PROGRAMME TYPE D'UNE SEMAINE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 16h30 à 18h30

- **16h30** Ramassage scolaire des enfants
- **16h50** Goûter au patronage
- **17h00** Activités
- **17h20** Temps spirituel
- **17h30** Aide aux devoirs
- **18h30** Fermeture du patronage

Mercredi de 7h30 à 18h00

- **07h30** Arrivée des enfants
- **09h15** Temps spirituel
- **10h00** Atelier
- **11h30** Jeux /Temps libre
- **12h00** Pique-nique
- **13h00** Temps calme
- **13h30** Aide aux devoirs
- **14h00** Atelier/Grand jeu
- **16h00** Goûter
- **16h30** Conseil des enfants - Temps libre
- **18h00** Fermeture du patronage

AIDE AUX DEVOIRS

Après un temps de jeux, de goûter puis un temps de réflexion spirituelle ou de prière, qui permet aux enfants des différentes écoles de jouer, de se rencontrer et de grandir en intériorité, l'aide aux devoirs s'organise par petits groupes de niveaux. Chaque groupe d'enfants est accompagné par un bénévole, qui est là pour prendre en compte chaque enfant avec ses points forts et ses difficultés. A la demande des parents, une attention particulière peut être portée sur un domaine d'apprentissage en particulier, comme la lecture, l'anglais, etc.

Notre volonté est d'apprendre à l'enfant à être davantage autonome, en adéquation avec son âge et de l'aider à surmonter certaines difficultés d'apprentissage, dans un cadre bienveillant.

Afin de pouvoir bien suivre l'enfant, nous demandons qu'il soit inscrit pour deux soirs minimum dans la semaine.

ACTIVITES SPORTIVES ET EVEIL CREATIF

Animés par l'équipe du patronage, aidés parfois de parents, des ateliers divers et variés sont proposés tout au long de l'année aux enfants, en fonction des talents de chaque bénévole et faisant appel à leur imagination et à leur créativité. Activités sportives, jeux d'extérieur ou d'intérieur, jeux de rôle, théâtre, activités manuelles...

OUVERTURE A LA PROPOSITION DE LA FOI CHRETIENNE

Travailler à l'épanouissement de l'enfant, dans toutes ses dimensions y compris l'aspect spirituel, fait partie intégrante des objectifs du patronage. L'amour du prochain, le pardon, le partage, le respect, la recherche du bien et de la vérité sont autant de valeurs qui permettent à l'enfant de se construire et de préparer l'adulte qu'il sera dans la société plus tard.

Afin d'accompagner les enfants et l'équipe du patronage, un prêtre de la paroisse, vient régulièrement animer les temps de réflexion et de prières avec des bénévoles de la paroisse.

Les enfants du patronage dont les familles le désirent, peuvent aussi se préparer aux sacrements de la vie chrétienne dans le cadre de la catéchèse paroissiale.

Les enfants qui le souhaitent ont la possibilité de participer, avec des bénévoles du Patronage, à une messe en semaine avec des paroissiens, au moins une fois par mois pour ceux qui participent à la catéchèse.

CONTACTS

Patronage Saint Nicolas

Accueil de loisirs : Eglise Sacré Cœur du Prado, 15 avenue du Prado, 06400 Cannes.

Siège : 20 avenue Prince de Galles, 06400 Cannes

Directeur du patronage : 06 81 86 18 73

Mail : patronage@paroissedecannes.fr

Renseignements/inscriptions en ligne/infos : www.paroissedecannes.fr – rubrique Jeunesse
(<https://paroissedecannes.fr/jeunesse/le-patronage/>)

Paroisse Saint Nicolas

Secrétariat paroissial, 20 avenue Prince de Galles, 06400 Cannes

Tél 07.51.47.92.67 Mail : contact@paroissedecannes.fr